

Monsieur le Premier Ministre,

Madame, Messieurs les Ministres et hauts fonctionnaires,

Chers représentants de la presse,

Chers représentants des entreprises et des salariés,

Chers membres du CES et du Secrétariat,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de dire quelques mots sur le CES et la reprise du dialogue social constructif en son sein depuis la date du 12 janvier 2012, date à laquelle les partenaires sociaux ont déclaré leur attachement au dialogue social et se sont donnés un programme de travail et une nouvelle méthode de fonctionnement.

Nous avons comme prévu dressé en fin 2014 un bilan de nos activités sur la base du programme de travail que nous nous sommes donné en janvier 2012.

Je suis fier de pouvoir vous présenter un bilan positif.

14 avis et prises de position arrêtées depuis début 2012, dont des avis importants comme le PIBien-être, le logement et TVA logement, l'intégration, et concernant les secteurs financiers et de l'industrie.

A côté de nos engagements internationaux, nous avons organisé une dizaine de séminaires et auditions avec la société civile sur des sujets d'actualité.

La nouvelle démarche de travail – saisines propres axées sur les défis et perspectives futures – a donc porté ses fruits.

Pour la nouvelle mandature sous la présidence de Mme Pascale Toussing, le CES réitère son attachement à la déclaration d'accord du 12 janvier 2012 et se donne un programme d'activité qui porte, entre autres, sur les sujets suivants :

- Mobilité et politique d'investissements dans les infrastructures,
- Système social de haut niveau et retour au plein emploi,
- Finances publiques, et
- Education.

Pour ce qui est des sujets qui sont en cours de travail, nous arrêterons prochainement les avis sur les secteurs du commerce et de l'artisanat.

Suivront les avis sur les secteurs du transport, et de la logistique ainsi que sur les infrastructures.

Notre commission « Indicateurs » terminera la révision de l'ensemble des mesures statistiques actuellement en utilisation afin de les intégrer dans une architecture unique de reporting.

De la récente bipartite avec les Syndicats nous retenons que : *"Le Gouvernement lancera rapidement le processus de préparation pour une réforme fiscale globale ayant vocation à être mise en oeuvre au 1.1.2017. Les partenaires sociaux seront pleinement impliqués dès les premières étapes de la préparation de la réforme. La phase d'information et d'échange d'informations sera organisée dans le cadre du CES".*

De la bipartite avec l'UEL nous retenons : *"Le principe que la politique salariale doit être liée à l'évolution de la productivité est confirmé. Une discussion sera engagée en ce sens au sein du CES".*

Mesdames, Messieurs,

Lors de son Assemblée Plénière du 17 novembre 2014, le CES a décidé de s'impliquer à nouveau au semestre européen.

L'objet de la présente réunion est le redémarrage d'un véritable dialogue social sur le semestre européen en y associant le public, à travers la presse.

Cette première réunion se veut donc avant tout pédagogique, en présentant au public la complexité, les enjeux et défis du semestre européen pour notre pays.

Suite aux échanges des positions que nous vivons de suite, nous espérons qu'un véritable débat ait lieu pour que les citoyens puissent se familiariser avec ce processus et ses implications pour notre pays et avec les positions des partenaires sociaux.

Dores et déjà, je remercie la presse pour le précieux travail d'information qu'elle accomplira, j'en suis persuadé, avec excellence.

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement va donc expliquer, en premier lieu, les caractéristiques et les défis qui sont lancés au Luxembourg et sa lecture de la situation.

Ensuite, les deux partenaires sociaux (l'UEL d'abord, les Syndicats par la suite, en alternant lors de la réunion de 2016) vont présenter leurs positions sur l'examen annuel de croissance de la Commission, examen qui lance le semestre européen, ainsi que les défis et réponses qui s'en dégagent pour le Luxembourg.

L'écoute est en effet un préalable essentiel pour un véritable dialogue social.

Elle fournit la base à des échanges de vues ultérieures peaufinées entre les trois partenaires, toujours avec l'objectif de trouver des solutions aux défis lancés, qui en fonction de leur nature, sont pour partie, confiées au CES pour analyse et avis, et pour partie, réservées à une négociation entre les trois parties.

C'est dans cette optique que les partenaires sociaux ont retenu de confier au CES l'organisation de ce premier échange de vues, que j'ai désormais le plaisir de lancer en invitant le gouvernement à prendre la parole.

Merci pour votre attention.



Gary E. Kneip
Président (sortant) du CES